

Le tourisme dans l'Est du Québec L'essentiel reste encore à faire

Gilles Brien, Velitchko Velikov and Jacques Roy

Volume 5, Number 1, March 1986

Tourisme et régions

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1080585ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1080585ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0712-8657 (print)

1923-2705 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Brien, G., Velikov, V. & Roy, J. (1986). Le tourisme dans l'Est du Québec : l'essentiel reste encore à faire. *Téoros*, 5(1), 7–8.
<https://doi.org/10.7202/1080585ar>

L'essentiel reste encore à faire

Le tourisme dans l'Est du Québec

par Gilles Brien, Velitchko Velikov et Jacques Roy*

La croissance économique et le progrès social qui en résulte ne sont pas uniformément répartis dans nos pays occidentaux. Cette question des disparités régionales n'est pas nouvelle; il est généralement admis que nous ne pouvons pas laisser les forces du marché seules responsables du bien-être des citoyens et dans ce sens, l'État s'est vu confier un rôle important dans la redistribution spatiale des bénéfices de notre économie.

Les contradictions du développement régional

Peut-on espérer "corriger" une situation qui apparaît comme étant au coeur même de notre système, c'est-à-dire la libre confrontation de l'offre et de la demande? Sur le plan spatial nous savons que cela crée une croissance dite déséquilibrée, qu'Hirschman⁽¹⁾ a su décrire de façon convaincante. Il apparaît donc inévitable que les "centres" exercent un effet de polarisation au détriment des "périphéries" qui y perdent ressources, capitaux et main-d'oeuvre.

Si nous retenons comme facteur majeur des disparités régionales l'orientation des flux économiques vers la métropole, nous pouvons formuler l'hypothèse suivante: il suffit, pour provoquer la croissance économique des périphéries, de réussir à neutraliser les forces centripètes qu'exerce le centre. Mais comment? À notre avis, le tourisme est un secteur d'activités économiques dont la nature même se prête à cette fin.

Le tourisme: facteur d'équilibre?

Le produit touristique étant non-exportable, il permet une *inversion du modèle centre-périphérie*. Il favorise l'existence d'une "péréquation spontanée", c'est-à-dire d'un flux de capitaux du centre vers la périphérie.

Globalement, ce phénomène n'est qu'une redistribution lorsque nous parlons d'une

clientèle touristique nationale. Mais même dans ce contexte, cette activité économique reste intéressante, et cela pour deux raisons. D'abord, parce que ces placements de transfert ont un effet multiplicateur appréciable; ensuite, parce qu'une augmentation de la performance touristique nationale peut freiner l'exode des vacanciers vers l'étranger.

De plus, lorsque la clientèle touristique vient de l'extérieur, nous avons alors une activité économique d'exportation, ce qui présente un grand intérêt en termes de balance commerciale et de potentiel économique national. Ultimement, cet influx de capitaux permet une rentabilisation des infrastructures de développement mises en place par l'État. À ce stade, nous ne parlons plus de disparité mais plutôt de prospérité économique.

Cette vision du développement touristique n'est pas qu'idéalisme. En effet, lorsque nous regardons les importantes stations touristiques actuelles, nous constatons qu'elles sont souvent, sinon toujours, situées *dans des régions antérieurement en difficulté ou en état de sous-développement économique*. Il suffit, à la suite de Sprincova⁽²⁾, de se rappeler les exemples de la Côte d'Azur ou des stations alpines des pays occidentaux ou le cas du littoral de la mer Noire dans les pays de l'Est.

Le prix du développement touristique

Mais ce développement touristique ne se fait pas seul. Barbaza⁽³⁾ nous propose trois types d'intervention auxquels correspondent trois types d'organisation de l'espace. Nous ne retiendrons ici que le mode d'intervention qui est soit étatique à l'exemple du développement des littoraux bulgares ou roumains, soit privé, telle l'expérience de la Côte d'Azur ou de la Costa Brava ou, finalement mixte, du type Languedoc-Roussillon. Dans le cas du Québec, il faut constater que l'essentiel du développement économique des régions repose sur l'entreprise privée, à l'exception bien entendu de la mise en place des infrastructures d'accompagnement tels, les routes, les aménagements des littoraux, les

quais, etc. qui sont nécessaires comme support à l'ensemble des activités socio-économiques, et la création des parcs et réserves dont la mission est d'abord et avant tout la conservation du patrimoine naturel.

Mais cela pose un problème. En effet, puisque le développement touristique repose sur l'entreprise privée, les régions en déclin se voient prises dans un cercle vicieux: pas de développement, pas d'investissement privé; pas d'investissement privé, pas de développement... L'intervention de l'État devient donc obligatoire; et au Québec, les choses sont claires: nous n'avons pas de plan global de développement touristique, ni de ministère du Tourisme bien défini, ni de volonté réelle de développement régional.

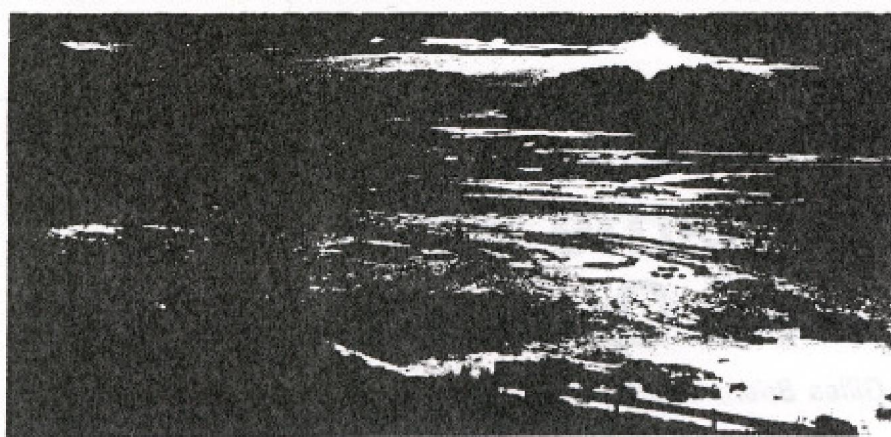
Une activité éclatée

Bien que le tourisme dans l'Est du Québec ne soit pas un phénomène nouveau, son apport pour le développement semble toujours mis en doute. Cela s'explique probablement d'abord par le grand éclatement de ce secteur économique. En effet, parler de tourisme c'est parler de réalités aussi diverses que de restauration, hébergement, alimentation, cinéma, camping, chasse et pêche, artisanat, fêtes populaires, transport, etc. Il n'est pas surprenant que la structure organisationnelle correspondante soit anarchique. Nous y retrouvons une multitude d'intervenants de tous les paliers de gouvernement et de tous les secteurs de l'entreprise privée: MEIR, MIC, MLCP, OPDQ, Chambres de commerce, Conseils municipaux, MRC, ATR, Conseils de loisirs, etc.

Il ne faut donc pas se surprendre de voir que les actions de développement touristique aient toujours été caractérisées, dans l'Est du Québec, par la *dispersion spatiale*, par la *discontinuité temporelle* et par l'*anarchie organisationnelle*. Quelques exemples suffisent pour mettre clairement ces faits en évidence.

Notre-Dame-du-Lac, municipalité riveraine du lac Témiscouata, est un centre de villégiature plus que centenaire. Ces dernières années, des efforts ont été entrepris pour stimuler le secteur touristique et en faire un véritable moteur de développement; toute-

*Les trois auteurs sont professeurs de géographie à l'Université du Québec à Rimouski.



Le Parc du Bic, malgré son indéniable beauté, continue d'être une réalité sans substance.

fois, le bilan de ces expériences est loin d'être convaincant. Plusieurs raisons l'expliquent, mais il est clair que le manque d'intégration verticale au niveau de la structure organisationnelle, y est pour beaucoup.

Dans les années '70, le dossier est pris en charge par la municipalité, par le biais d'un organisme local de développement touristique, en collaboration avec le Conseil intermunicipal des loisirs du Témiscouata (CILT), à l'aide de fonds provenant surtout de projets fédéraux de création d'emploi et de ministères provinciaux pour les réalisations sectorielles. À la fin de cette décennie apparaît l'Association touristique du Bas-St-Laurent (ATRBSL) et quelques années plus tard la Municipalité régionale du Témiscouata. Tout cela conduit forcément à recommencer continuellement des choses déjà faites, si bien que Notre-Dame-du-Lac a maintenant deux plans d'aménagement touristique exhaustifs, sans pour autant être témoin d'un véritable démarrage économique. Un autre problème réside dans la difficulté d'intégration horizontale due à l'absence de volonté politique de développement régional, qui se traduirait par l'existence d'une structure ministérielle nationale et de moyens nécessaires pour piloter un plan de développement touristique québécois.

L'éternel recommencement

Ce problème de structures organisationnelles est également très clair dans le cas de la Vallée de la Matapédia, région caractérisée par sa tradition de chasse et de pêche et par sa localisation sur l'itinéraire du "tour de la Gaspésie".

À la suite des Opérations Dignité (OD) et grâce à des efforts de quelques personnes, la Société d'exploitation des ressources de la Vallée (SERV), organisme d'aménagement intégré des ressources, est "persuadée", vers la fin des années '70, de s'occuper du développement touristique. Mais rapidement et pour des raisons "obscurcs", la SERV réalise que le tourisme est un secteur trop difficile à concilier avec l'exploitation forestière, mandat principal qu'elle s'est donnée, et confie le dossier à une nouvelle structure sectorielle; TOURMAT, la société privée ainsi créée, reprend

le dossier, produit un plan de développement et met en place des infrastructures. Toutefois, à ce moment intervient la loi 125 et la nouvelle Municipalité régionale de comté revendique, par le biais de son mandat d'aménagement, un dossier devenu important.

Nous assistons donc encore une fois aux effets de l'anarchie organisationnelle et à l'éternel recommencement; le mandat de développement touristique est d'abord l'affaire d'un organisme polyvalent (SERV) pour ensuite devenir sectoriel (TOURMAT) pour redevenir global (MRC); pendant ce temps l'Association touristique de la Gaspésie (ATRG) reste prise entre ces jeux de pouvoirs.

Le problème des structures organisationnelles

Ce problème de structure traduit également la difficulté d'intégration horizontale ou l'impossibilité d'établir un consensus sur les orientations et les priorités du développement. Cette dimension est très claire dans l'arrière-pays de Rimouski, où l'expérience du Corridor 232 est très révélatrice. L'initiative de développement touristique dans cette région agro-forestière vient des OD, dans le but de solidariser une population dispersée sur un immense territoire peu peuplé et confronté à des problèmes de nature différente: c'était une région à créer. L'appellation "Corridor 232" est très significative. Elle reflète d'une part l'absence d'un toponyme pour désigner ce territoire et d'autre part l'idée de faire de ce secteur un itinéraire alternatif au littoral pour joindre la Vallée de la Matapédia et la Vallée du Témiscouata. Les intervenants touristiques ont donc commencé à utiliser cette expression technique simplement pour pouvoir faire référence à cet espace en utilisant le numéro de la route qui le traverse. Rapidement, profitant des efforts d'animation accompagnant l'élaboration du plan de développement touristique, il fallait trouver un autre nom pour désigner cette région. L'évolution du toponyme met en lumière la discontinuité dans le cheminement du dossier. D'arrière-pays de Rimouski, réalité géographique, on passe à Corridor 232, appellation technique uti-

lisée par les agents de développement; on se retrouve ensuite avec Chemin-Taché, proposé par les chercheurs de l'UQAR et désignant un territoire plus grand; finalement le mandat est confié à la Société d'exploitation des ressources de la Neigette (SERN) qui rebaptise ce territoire Haut-Pays-de-la-Neigette.

Cette dernière intervention coïncide avec le sommet économique de Rimouski de 1982 qui est, depuis le BAEQ, une des rares manifestations d'une volonté politique de développement régional. Les résolutions adoptées soulèvent alors l'enthousiasme des intervenants touristiques, mais quatre ans plus tard nous ne voyons pas beaucoup de réalisations. Le Centre national d'interprétation maritime est toujours à l'étude, le Parc du Bic continue d'être une réalité sans substance et "Rimouski ville de congrès" n'attire finalement que des appuis municipaux. L'absence d'une volonté nationale de développement régional aura encore une fois fait perdre énergies et espoirs.

Pendant ce temps, les Associations touristiques de la Gaspésie et du Bas-St-Laurent mandatent la firme Roche et Associés pour établir un plan de développement touristique régional. Terminée en 1985, cette étude devait permettre une relance de l'activité touristique dans l'ensemble du territoire. Mais en fait ce plan, qui constitue un excellent bilan de la question, ne reflète que trop bien la situation nationale, c'est-à-dire l'absence de planification, d'orientation et d'évidement de structures permettant réellement le développement régional et la contribution du tourisme à cette fin. Il est trop tôt pour parler de l'inutilité de cette démarche, mais il est clair que les ATR n'y ont pas trouvé ce qu'elles cherchaient, mais plutôt ce qu'elles savaient déjà.

La dialectique État-Région: une question en suspens

Si nous voulons vraiment atténuer les disparités régionales, éviter que les régions périphériques ne se vident et contribuer au bien-être de la population toute entière, il faudra tôt ou tard qu'on admette que l'État a un rôle important à jouer. Car dans l'Est du Québec le développement touristique laissé seul ne risque pas d'être anarchique et destructeur, il est au contraire voué à la disparition graduelle. †

Références

- (1) HIRSCHMAN, Albert O. *The Strategy of Economic Development*. Yale University Press, 1958, 210 pages.
- (2) SPRINCOVA, St. *Le tourisme et le problème des territoires en déclin dans les pays industriels*, *Studia Geographica* 20, Brno, 1971, pages 145-158.
- (3) BARBAZA, Yvette. *Trois types d'intervention du tourisme dans l'organisation de l'espace littoral*, *Annales de géographie*, no 434, juillet-août 1970, pages 446-469.